



Un village où il fait bon vivre

Le petit Fabrassou

N° 33 - Hiver 2024-2025



Au Sommaire :

Édito.....	p. 2
Le carnet.....	p. 3
Nouveaux artisans et professionnels à Fabras.....	p. 3
Compte rendu des derniers Conseils Municipaux.....	p. 4
Compte administratif et Budget primitif.....	p. 8
Zoom sur.....	p. 9
Mise en place de 2 composteurs partagés au village.....	p. 12
Rappel des bonnes pratiques pour les chiens et chats.....	p. 13
Vive la création au château du Pin.....	p. 14
Le coin des associations.....	p. 16
Construction de 2 nouveaux logements dans l'ancienne école privée.....	p. 18
Construction 3 logements neufs de type « logements séniors ».....	p. 20
Restauration de l'église Saint-Pierre aux Liens ou le réveil de la belle endormie.....	p. 22
Infos pratiques.....	p. 24

"Le Petit Fabrassou"

Journal d'informations
municipales de Fabras

Directeur de publication :
Cédric D'IMPERIO

Rédaction et crédit photos:
Jakie MOULIN
Michel BUFERNE
Christian PERRET
Christian BONTZOLAKIS
Cédric D'IMPERIO

Secrétaire et régie publicitaire :
Nadine CROZE

Impression : ABP (07200) • Imprim'Vert
350 exemplaires

Cher(e)s habitant(e)s,



Comme chaque année, je suis très heureux, avec l'équipe municipale qui m'entoure, de pouvoir vous offrir ce nouveau numéro de notre journal d'informations retraçant la vie de notre petite commune. Notre conseil municipal s'investit au quotidien pour préserver notre environnement de qualité, conserver le lien social entre les habitants, maintenir notre cadre de vie, aménager et entretenir les espaces publics... en un mot, tout faire chaque jour pour que Fabras reste une commune où il fait bon vivre ensemble ! Fabras doit rester un village agréable, un village où les habitants se parlent, se connaissent et se respectent.

A ce sujet, la commission régionale des villes et villages fleuris a confirmé, lors de sa dernière visite du mois de septembre 2024 sur notre village, le maintien pour notre commune du label « 2 fleurs » pour les 5 ans à venir avec les félicitations du jury ! Je rappelle ici que Fabras est la plus petite commune ardéchoise à avoir ce label « 2 fleurs ».

Nous avons ici le résultat d'un travail sur la durée où la contribution de tous est essentielle. Je souhaite donc dire un grand merci à toutes les personnes qui s'investissent directement ou indirectement au quotidien, dans la vie de notre village, dans les associations, dans sa mise en valeur. Votre contribution est essentielle et très appréciée pour la vitalité et la qualité de vie de notre commune.

Malheureusement, nous avons tristement terminé l'année 2023 avec le décès de notre ami Christian CHAUDANSON à l'âge de 67 ans, conseiller municipal de notre équipe depuis mars 2020, qui prenait plaisir à s'investir dans notre commune, avec passion, bonne humeur et sens bien maîtrisé de la gestion publique d'une commune.

Au niveau national, nous assistons malheureusement à un spectacle lamentable depuis plusieurs mois, anxiogène et peu rassurant pour l'avenir, pour notre quotidien, pour nos entreprises... donnant ici une image désolante de la politique, bien loin du sens noble du terme que nous pratiquons ici dans notre commune : la gestion de la cité, la proximité et le bon sens du terrain au quotidien !

Malgré ce contexte national difficile depuis des années, malgré des contraintes administratives et budgétaires toujours plus importantes et lourdes, mises sur le dos de nos petites communes, nous gardons le cap et adaptons chaque jour notre organisation à cette évolution, car nous pensons comme vous, que la commune doit rester la cellule de base de notre démocratie, l'échelon indispensable de la proximité immédiate dont nous avons tous besoin pour assurer le bon vivre ensemble.

Pour revenir à notre commune et afin de pouvoir vous rencontrer nombreux de manière conviviale, je vous invite comme chaque année à la cérémonie des vœux du Maire aux habitant(e)s fixée au

**Dimanche 26 janvier 2025 à 11 h
à la salle polyvalente**

Dans cette attente et au plaisir de vous voir, je vous souhaite à toutes et tous, d'excellentes fêtes de fin d'année en famille et je vous adresse tous mes vœux de pleine santé et bonheur pour vous et vos proches pour cette nouvelle année 2025, en espérant un sursaut de bon sens au niveau national pour retrouver le calme et la sérénité dont nous avons tous besoin.

Bien Amicalement et à vos côtés au quotidien,

Cédric D'IMPERIO

Maire de Fabras
Président de la Communauté de Communes
Ardèche des Sources et Volcans (ASV)

Doriane MASSON et
Ludovic ARNOUX



Jessica DHONDT
et Maxime COQUET

Alessa JOURDAN MEUNIER



Milana LIENARD

Le Carnet

Mariages

Ludovic ARNOUX et Doriane MASSON
le 27 avril 2024 (Les Plots)

Jessica DHONDT et Maxime COQUET
le 18 mai 2024 (Combechaude)

Naissances

Alessa JOURDAN MEUNIER, née le 22 juillet 2024,
Les Soulhets, de Lucie JOURDAN et Elodie MEUNIER.

Milana LIENARD, née le 5 juillet 2024, Les Champeaux,
de Jonathan LIENARD et Jessica VEYDARIER.

Décès

BOULARÈS Alain,
la Chareyre, 80 ans, décédé le 7 août 2023.

CHAUDANSON Christian,
Plantemel, 67 ans, décédé le 20 décembre 2023.

Nous transmettons toutes nos condoléances
aux familles.

Nouveaux artisans à Fabras :

merci de leur réserver votre meilleur accueil !

Fr Plomberie

Installé dans le quartier de Réjus, Florian Romeyer (FR Plomberie) est joignable au **06 25 98 08 14** ou à **florian@frplomberie.fr** pour tous vos dépannages et travaux de plomberie, sanitaire, chauffage, climatisation, mais également recherche de fuites, pose de VMC ou encore entretien de pompe à chaleur.

Ebéniste / menuisier

Installé dans le quartier des Plots, Rémy Chaussinand a repris l'atelier existant de Guy Bouchet. Joignable au **07 78 01 39 24** ou par mail à : **chaussinand.remy@yahoo.com**, Rémy est à votre disposition pour toute demande de devis concernant des agencements intérieurs, cuisines et mobiliers (meubles, tables, lits...) uniquement en bois massif.

La plume des artisans

Secrétaire indépendante installée dans le quartier de Réjus, Audrey Noiret est joignable au **06 11 67 85 83** ou à **audrey@laplumedesartisans.fr** (ou **www.laplumedesartisans.fr**). Elle propose un service d'assistance et d'aide administrative aux artisans pour les soutenir dans la gestion des fonctions supports de leur entreprise (devis, facturation, rapprochement bancaire...). Pour les particuliers, Audrey peut vous aider en tant que « mandataire MaPrimeRenov » pour vos dossiers CEE et demandes de subventions concernant les économies d'énergies.

Cabinet de Kinésiologie

Alexandre Palagonia, Kinésologue vous attend au 701 route des Plots. Ouvert le lundi, mardi, et jeudi de 9 h à 18 h 30 et le mercredi de 9 h à 11 h 30 vous pouvez prendre rendez-vous au **06 31 83 24 26** ou par mail à : **alexandre.kinesiologie@gmail.com** ou sur le site internet : **une-parenthese-kinesio.fr** (infos et réservations).

Charpentier, couvreur/zingueur

Installé au village, Romain Kamsopha est à votre disposition pour tous vos travaux de toiture, charpente, couverture, zinguerie, hébergement de cheminée. Romain intervient également pour des aménagements intérieurs et extérieurs. Contactez le au **06 11 71 48 36** ou par mail à **rise.bois07@gmail.com**

Comptes-rendus des derniers Conseils Municipaux

4

Le petit Fabrassou n° 33 - décembre 2024

SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 2024

1/ Approbation procès-verbal du 25 juillet 2024

Le conseil municipal approuve le procès-verbal du conseil municipal du 25/07/2024.

2/ Décision du Maire (attribution marchés)

Décision du maire N°3_2024 : attribution marché public – construction de 3 logements séniors

Décision du maire N°3_2024 : attribution marché public – rénovation maison de village pour 2 logements

3/ Demande de subvention CD 07 "réhabilitation ancienne école privée pour création de 2 logements"

Monsieur le Maire rappelle le projet de rénovation d'une maison de village avec réalisation de 2 logements. Suite au marché public d'août 2024 et à l'attribution des lots aux entreprises, ainsi qu'aux différents coûts annexes, le montant global final est de 320 929.14 € HT. Il propose de déposer un dossier de demande de subvention ATOUT RURALITE auprès du Département 07.

4/ Demande de subvention CD 07 pour création de 3 logements séniors

Monsieur le Maire rappelle le projet de création de 3 logements lieu-dit La Fasille. Suite au marché public d'août 2024 et à l'attribution des lots aux entreprises, ainsi qu'aux différents coûts annexes, le montant global final est de 377 219.98 € HT. Il propose de déposer un dossier de demande de subvention ATOUT RURALITE auprès du Département 07.

5/ Agrandissement columbarium

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les travaux à réaliser dans le cimetière communal concernant l'agrandissement du columbarium. Il présente le devis de l'entreprise Riffard pour la réalisation d'un columbarium de 9 cases, soit 5 500 euros HT.

6/ Demande subvention CD 07 ATOUT RURALITE-Parking centre village

Monsieur le Maire présente le projet « parking centre village » (cimetière), avec mise en place d'un dispositif de récupération des eaux de pluie de 16 m³ de capacité, destiné à l'arrosage des espaces verts publics, pour un montant prévisionnel HT de 50 000 €. Il rappelle le dispositif mis en place par le département de l'Ardèche concernant le

soutien à l'investissement des communes, dispositif « Atout Ruralité » prenant en charge 40 % du coût.

7/ Tarifs concessions cimetière au 1^{er} janvier 2025

Concernant les concessions du cimetière, le conseil municipal fixe le prix du mètre carré à 300 € pour les concessions en pleine terre pour 30 ans et à 400 € pour une case de columbarium, pour une durée de 15 ans (800 euros pour 30 ans), à compter du 1^{er} janvier 2025. Le tarif des plaques à graver pour une dispersion des cendres dans le jardin du souvenir est fixé à 150 euros.

8) Tarifs location salle polyvalente au 1^{er} janvier 2025

Le conseil municipal fixe les tarifs de la salle polyvalente de Fabras à compter du 1^{er} janvier 2025, intégrant les nouveaux aménagements réalisés (pompe à chaleur pour le chauffage et la climatisation, réfection de l'intérieur...) (voir détail des tarifs en dernière page 24 de couverture)

9/ Décisions modificatives N°1 au budget primitif 2024

Afin de prendre en compte les évolutions intervenues depuis le vote du Budget Primitif 2024 en début d'année, le conseil municipal approuve les réajustements des comptes nécessaires, à budget équivalent (baisse sur certaines lignes de crédit et augmentation sur d'autres).

10/ Ouverture de crédits avant vote du budget primitif 2025

Afin de pouvoir faire face aux dépenses d'investissement lors du 1^{er} semestre 2025, et dans l'attente du vote du budget, le conseil municipal accepte, en vertu de l'article L 1612-1 du Code général des collectivités territoriales, d'autoriser le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2024

SÉANCE DU 25 JUILLET 2024

1/ Approbation procès-verbal du 11 avril 2024

Le conseil municipal approuve le procès-verbal du conseil municipal du 11 avril 2024.

2/ Création d'un emploi permanent d'agent de maîtrise

Le conseil municipal approuve la création à compter

du 1^{er} septembre 2024 d'un emploi permanent d'agent polyvalent des services techniques dans le grade d'agent de maîtrise relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet pour pouvoir faire évoluer l'agent municipal de notre service technique.

3/ Mise à jour du tableau des emplois

Suite à la création d'un emploi d'agent de maîtrise à temps complet pour satisfaire la promotion interne, le tableau des emplois de la commune est modifié.

4/ Fond de concours communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans

Le conseil municipal sollicite un fond de concours auprès de la communauté de communes Ardèche des sources et volcans de 60 000 euros pour les projets de réalisation des logements locatifs (constructions de 3 logements séniors et aménagement de 2 logements dans l'ancienne école privée (Maison Roussel)).

SÉANCE DU 11 AVRIL 2024

1/ Approbation procès-verbal du 29 novembre 2023

Le conseil municipal approuve le procès-verbal du conseil municipal du 29/11/2023.

2/ Décisions du Maire et droits de préemption

Loyer annuel du logement situé au 495 route du village est fixé à 490 euros plus 20 euros de charges fixes (ordures ménagères et entretien chauffage)

Loyer annuel des 5 lots des jardins partagés est fixé à 20 euros par an

3/ Taux d'imposition directs locaux 2024

Le Conseil municipal, décide de maintenir les taux sans aucune augmentation pour 2024 (identiques et sans augmentation depuis plusieurs années consécutives) à : taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) 32.90 % ; taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) 76.14 % et taxe d'habitation (TH) 6.84 %.

4/ Compte de gestion 2023

Le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

5/ Compte administratif et affectation

des résultats 2023 (voir détail page 8)

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2023 de la commune présentant un résultat positif de clôture de + 391 827,50 euros et approuve l'affectation des résultats.

6/ Subventions 2024 aux associations

Associations	Montant €
ACCA de Fabras (Chasseurs)	170.00
Association Colette BONZO (Château du pin)	500.00
Association DRAILLES ET CALADES	810.00
Association LE RYHTME AU CORPS	170.00
Association LES CHEVEUX D'ARGENT	300.00
Association TOUTATIS 07	170.00
Association TOUTATIS 07 (subvention exceptionnelle fête de la musique)	330.00
Subvention voyages scolaires (suivant demandes des écoles primaires)	1000.00
Fondation du patrimoine	100.00
Association RERBA (association circuit églises romanes)	100.00
SPA Lavilledieu (service obligatoire de fourrière)	500.00

7/ Vote du budget primitif 2024

(voir détail page 8)

Le conseil municipal approuve le vote du budget primitif 2024 tel que présenté avec reprise des résultats 2023, lequel s'équilibre en dépenses et recettes à 773 963 euros en section fonctionnement et 1 445 682.00 euros en section investissement.

8/ Prime pouvoir d'achat exceptionnelle

Le Maire propose d'instaurer la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle et donne lecture des conditions d'obtention et des montants pour les employés de la commune.

9/ Délégués SEBA

Suite au décès de CHAUDANSON Christian le 20 décembre 2023, il convient de désigner un nouveau membre pour le remplacer au SEBA.

Désignation de M. BUFERNE Michel (délégué titulaire), M. D'IMPERIO Cédric (délégué suppléant).

10/ Déneigement hiver 2023-2024 : demande de subvention au département

Sollicitation du CD 07 pour aide au déneigement des voiries communales pour l'hiver 2023-2024

5

Le petit Fabrassou n° 33 - décembre 2024

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 2023

1/ 29 novembre 2023

Le conseil municipal approuve le procès-verbal du conseil municipal du 6//07/2023.

2/ Décisions modificatives au budget primitif 2023

Le Maire expose les décisions modificatives à prendre sur le budget primitif 2023, à budget équivalent.

3/ Ouverture de crédits avant vote du budget primitif 2024

Afin de pouvoir faire face aux dépenses d'investissement du 1er semestre 2024, et dans l'attente du vote du budget, le conseil municipal accepte, en vertu de l'article L 1612-1 du Code général des collectivités territoriales, d'autoriser le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de 2023.

4/ Acquisition foncière- maison le village

Achat de la maison cadastrée section A N°1774 située au centre du village au prix de 36 000 euros.

5/ Acquisition foncière terrain SAFER

Acquisition à la SAFER des parcelles A679 et A715 en bordure de la Route de La Chareyre pour une contenance de 23 a 85 ca situées en zone N du PLUi au prix de 200 euros
Acte de vente par acte administratif.

6/ Travaux rénovation maison le village - Demandes de subventions

Le Maire présente le projet de réhabilitation de la maison cadastrée A 1774 avec création de deux petits logements. Il présente le dossier d'esquisse de l'architecte et les demandes de subventions à solliciter.

7/ Créations 3 logements La Fasille - Demandes de subventions

Monsieur le Maire expose le projet de construction d'un bâtiment sur la parcelle A 2094, lieu-dit La Fasille pour création de 3 logements à destination prioritaire de seniors et/ou personnes à mobilité réduite. Il présente l'esquisse du cabinet d'architecture FABRE et les demandes de subventions à solliciter.

8/ Travaux de voirie – Demandes de subvention Atout Ruralité au Département 07

Monsieur le Maire indique que les travaux concernant la voirie (goudronnage, mur de soutènement, parking, marquage au sol... etc) sont éligibles au dispositif Atout ruralité du département de l'Ardèche. Il rappelle les devis et les travaux prévus par la commune concernant ce dossier pour un montant total prévisionnel de 50 194 euros HT. Le conseil municipal approuve ce dossier et la demande de subventions.

9/ Signature de la convention avec le SDE07 pour la valorisation des certificats d'économie d'énergie issus d'opérations réalisées sur les patrimoines des collectivités -

Convention pour cession des CEE de la collectivité avec le SDE 07 qui reverse une subvention aux travaux réalisés. La convention n'implique pas une exclusivité de cessions des CEE au SDE 07.

10/ Adhésion de la commune à la compétence « facultative » Maîtrise de la demande d'énergie et conseil en énergie partagée

Proposition d'adhésion à compter de l'exercice 2024, de la commune à la compétence facultative « MDE-ENR » instaurée par le SDE 07 afin de pouvoir bénéficier de ses services dans ces domaines

11/ Adhésion à un groupement de commandes et autorisation de signer les marchés

Le SDE 07, se propose de coordonner et d'exécuter le marché d'audit énergétique, en contrepartie d'une participation financière pour permettre de réaliser une étude énergétique des bâtiments publics.

Cette participation est égale au montant de l'étude déduction faite des aides perçues par le SDE 07.

12 /Reprise des concessions en état d'abandon

Monsieur le Maire expose la liste des concessions en état d'abandon pouvant être reprises par la commune (concession N° 6 concédée à Madame MOREL Mélanie le 21/06/1931 à perpétuité, concession N° 5 concédée à la famille BERNARD Félicie le 05/04/1931 à perpétuité, concession N° 4 concédée à la famille MARMAROT Valery le 05/04/1931 à perpétuité, concession N° 2 concédée à Madame Léa VIGNE le 15/04/1928 à perpétuité). Toutes ces concessions qui ont plus de trente ans d'existence et dont l'état d'abandon a été constaté à deux reprises, à un an d'intervalle, dans les conditions prévues par l'article L 2223-13 et suivants du Code général des collectivités territoriales, donnant aux communes la faculté de reprendre les concessions perpétuelles et centenaires en état d'abandon ;

Proposition de reprendre au nom de la commune et de remettre en service pour de nouvelles inhumations les concessions sus-indiquées en état d'abandon.

13/ Création d'un ossuaire dans le cimetière communal

Le maire expose qu'il est nécessaire de prévoir dans le cimetière un ossuaire convenablement aménagé pour que les restes des personnes inhumées dans le terrain commun soient aussitôt transférées à l'issue du délai de rotation, ainsi que les restes des personnes inhumées dans les concessions non renouvelées ou ayant fait l'objet d'une procédure de reprise pour état d'abandon.

SÉANCE DU 6 JUILLET 2023

1/ Approbation procès-verbal du 14 avril 2023

Le conseil municipal approuve le procès-verbal du conseil municipal du 14/04/2023.

2 / Décision du Maire du 15 juin 2023 :

Virement de crédit au compte 165 pour remboursement caution suite au départ d'un locataire

3/ Vente de terrains quartier La Chareyre

Annulation de la délibération du 8 décembre 2022.

Délibération à prendre pour acquisition des parcelles A 805-A2243-A2245 pour une superficie de 767 m² avec une servitude de passage de quatre mètres de large au profit de la commune de Fabras pour accéder à la parcelle A539. Prix de vente des terrains à 10 000 euros

4/ Vente parcelles La Chabanne

Vente de la parcelle N°2053 de 1200 m² au prix de 1 € le m² soit un montant de 1200 euros.

5/ Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde

Mise à jour du plan communal du 15 mars 2014 avec nomination de Michel BUFERNE, au poste de Chef de projet titulaire, « référant » risques majeurs, chargé de mener à bien cette opération et Daniel JOURDAN en tant que suppléant.

6/ Adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024

Adoption, à compter du 1er janvier 2024, de la nomenclature budgétaire et comptable M57 développée ;

7/ Vote de crédits supplémentaires au BP 2023

Réajustement de comptes pour inscription de l'amortissement enfouissement réseaux Réjus non prévu.

8/ Tarifs des services publics locaux en cas d'intervention due à un tiers

Pour rappel, la commune peut intervenir pour assurer le bon ordre, la sureté, la sécurité et la salubrité publique, et au titre du Code Rural et notamment :

- divagation des animaux errants ou en état de divagation (chiens, chats, chevaux, ânes...etc),
- entretien et élagage des arbres et des haies donnant sur la voie ou le domaine public,
- intervention en urgence pour enlever des branches, arbres ou autres,
- dépôts sauvages de déchets ou déchets mis à côté des conteneurs ou mal triés dans les conteneurs...

Considérant que ces interventions sont souvent dues à un défaut d'entretien ou un manquement des propriétaires, et occasionnent des frais pour la commune, le conseil municipal décide que, lorsque ces frais seront occasionnés par une faute (défaut d'entretien, négligences, fautes, abandon de déchets...) imputable à un particulier (dûment identifié) ou un propriétaire riverain de la voirie publique, de facturer le temps passé directement au particulier responsable du dommage créé (50 euros de l'heure comprenant l'intervention d'un agent de la commune, le véhicule d'intervention, l'utilisation de matériels de type tronçonneuse, élagueuse...ou autre). Ce tarif horaire est valable du lundi au vendredi de 8 h à 20 h. En dehors de ces horaires, soit de 20 h à 8 h (nuit), les samedi, dimanche et jours fériés, le tarif est majoré de 100 % soit 100 euros de l'heure. Une amende administrative d'un montant maximum de 500 euros pourra être rajoutée en supplément suivant les cas, conformément à la réglementation en vigueur.

Toutes les délibérations sont consultables en Mairie, aux jours et heures d'ouverture.

Compte administratif Réel 2023

SECTION FONCTIONNEMENT				SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES	EURO	RECETTES	EURO	DEPENSES	EURO	RECETTES	EURO
Charges à caractère général	52 141,61	Résultat reporté-2022	368 780,39	Résultat reporté-2022	113 699,28	Subventions d'investissement	140 532,84
		Produits des services et ventes divers	35 421,93	Immob. incorpor, Subvention équipement versée			
Charges de personnel	99 319,24	Impôts et taxes	141 720,2	Immob. corporelles	292 064,99	Nouveaux Emprunts	0,00
Atténuation de produits	21 041,00	Atténuations de charges (rembours s/salaires)	0,00	Immob. incorporelles			
Autres charges de gestion courante	45 388,12	Dotations, subventions et participations	160 282,92	Remboursement Emprunts	77 449,58	Dotation fonds divers et réserves	41 106,52
				Autres produits de gestion courante	80 449,22		
Charges financières	12 908,44	Produits exceptionnels	6 712,59	Opération pour tiers		Dépôt et caution	896,00
				Opération d'ordre		Excédent de fonctionnement	59 620,55
Charges exceptionnelles		Travaux en régie	25 335,69	Opération d'ordre		Opération pour tiers	
Opération d'ordre	8 677,46			Opération d'ordre		Opération d'ordre	8 677,46
TOTAL DEPENSES	239 475,87	TOTAL RECETTES	818 702,94	TOTAL DEPENSES	508 549,54	TOTAL RECETTES	250 833,37
Résultat de clôture			579 227,07	Résultat de clôture		257 716,17	
Résultat de clôture avec reste à réaliser			579 227,07	Reste à réaliser		11 062,4	81 379,00
RÉSULTAT DE CLÔTURE GLOBAL 2023				391 827,50			

Budget primitif 2024

SECTION FONCTIONNEMENT				SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES	EURO	RECETTES	EURO	DEPENSES	EURO	RECETTES	EURO
		Résultat reporté - 2023	391 827,50	Résultat reporté 2023	257 716,17		
Charges à caractère général	103 714,00	Produits des services et ventes divers	34 700,50	Subvention d'équipement		Subventions d'investissement	525 821,00
Charges de personnel	107 610,00	Impôts et taxes	118 173,00	Immob. Corporelles/ Immob. encours	218 893,00 868 100,00	Emprunts d'équilibre (si nécessaire)	150 000,00
Autres charges de gestion courante	59 920,00	Dotations, subventions et participations	135 343,00	Subvention d'équipement			
Atténuation de produit (FNGIR)	21041,00	Autres produits de gestion courante	78 500,00	Fonds divers		Cautions logements	1 500,00
Charges financières	12 000,00	Atténuations de charges (salaires)		Remboursement Emprunts	74 910,43	Produits de cessions	11 200,00
Charges exceptionnelles		Produits financiers		Dépenses imprévues		Dot. fonds divers et réserves	18 704,43
Dépenses imprévues		Produits spécifiques	419,00	Travaux en régie	15 000,00	Affectation résultat	187 399,57
Virement à la section investissement	461 000,00	Travaux en régie	15 000,00	Reste à réaliser	11 062,40	Reste à réaliser	81 379,00
Opération d'ordre	8 678,00					Virement de la section de fonctionnement	461 000,00
						Opérations patrimoniales	
TOTAL DEPENSES	773 963,00	TOTAL RECETTES	773 963,00	TOTAL DEPENSES	1 445 682,00	TOTAL RECETTES	1 445 682,00

ZOOM SUR...

Vœux 2024 du Maire et élus aux habitants



Comme chaque année, vous avez été très nombreux à répondre à l'invitation du Maire et de l'équipe municipale pour la traditionnelle présentation des vœux. C'est un moment important de convivialité où les habitants se rencontrent et l'équipe municipale explique les réalisations effectuées et les projets à venir sur notre commune. Pour cette nouvelle année 2025, rendez-vous le **dimanche 26 janvier 2025 à 11 h, salle polyvalente du village.**

Rénovation d'une calade en lauzes de pays

Dernièrement, une ancienne calade piétonne permettant de faire le tour du village par l'arrière, a été entièrement rénovée sur la partie desservant des maisons. Cette calade, à prendre au centre du village à partir de la rue Claude Moulin, permet de rejoindre par des petits chemins le bas du village, avec vue sur le hameau des Hivières et sur la vallée



de l'Ardèche, en passant juste à côté d'un ancien four à pain privé en excellent état. Ces travaux s'inscrivent dans la mise en valeur du patrimoine bâti de notre commune, avec mise en place d'un réseau pluvial et de lauzes en pierres permettant un accès beaucoup plus facile pour les habitants. Ce chantier a été réalisé en régie par l'employé communal Roland.

Entretien des logements locatifs communaux

Profitant du départ d'un locataire qui était là depuis plusieurs années, un des logements communaux situé dans le bâtiment de la mairie a été entièrement refait par notre employé (sol des chambres et salle de bains, peinture des murs et plafonds etc...). Nous avons également fait installer dans 4 logements loués de la commune (bâtiment mairie et ancienne cure de l'église) des pompes à chaleur réversibles pour le chauffage et la climatisation de ces 4 logements. Enfin, les 8 logements locatifs appartenant à la commune, tous loués et occupés (7 appartements et une maison), ont bénéficié d'un nouveau diagnostic de performances énergétiques (DPE). Début 2025, les menuiseries extérieures d'un logement (2 fenêtres et la porte d'entrée) vont être changées dans le cadre de l'entretien régulier du patrimoine locatif de notre commune.



Aménagement d'un nouveau parking derrière le cimetière

Les travaux concernant la réalisation du nouveau parking derrière le cimetière viennent d'être terminés avec la création d'un deuxième mur en blocs de grès retravaillés, issus de la carrière de St Julien du Serre. Comme pour le

premier mur réalisé il y a un an et visible à partir du départ du chemin piéton permettant de rejoindre le hameau des Hivières, c'est l'entreprise TP Levadois (Sylvain Testud à Lalevade) qui a été retenue. Ce deuxième mur permettra également de tenir le terrain où seront réalisés en 2025 les 3 logements seniors (voir détails pages 20 et 21). A cet effet, deux cuves de 8 m³ chacune de capacité ont été installées pour récupérer les eaux de pluie du garage communal et des 3 logements seniors à venir, constituant ainsi une réserve de 16 000 litres pour l'arrosage des fleurs et espaces végétalisés du centre village durant l'été. Ce nouveau parking en centre village permettra de disposer d'une vingtaine de places supplémentaires pour les véhicules.

Création d'un jardin partagé en centre village



La commune s'est portée acquéreur d'une parcelle d'un peu plus de 400 m² (ancien verger et jardin du curé), située au village, dans la continuité du bâtiment de la Mairie (juste sous la place des cerisiers), pour y réaliser un jardin partagé pour les habitants ne possédant pas de jardin. Après avoir réalisé une cabane de jardin pour les outils et divers petits aménagements du terrain, 5 lots de jardins ont été tracés et attribués aux habitants ayant manifesté leur intérêt en s'inscrivant en mairie. L'attribution est faite pour un an renouvelable. Enfin, nous avons remis en service une ancienne citerne en pierres servant au stockage de plusieurs mètres cubes d'eaux de pluie, alimentée par les eaux de la toiture du bâtiment de la Mairie, pour permettre un arrosage des jardins en toutes saisons. Toutes nos félicitations et nos remerciements aux 5 jardiniers pour la réussite de ce projet et la beauté de ce jardin, visible depuis la place des cerisiers.

Confirmation du label 2 fleurs « village fleuri » pour 5 ans



En septembre dernier, nous avons accueilli la commission régionale de contrôle des villes et villages fleuris. Après une explication du projet municipal sur le cadre de vie et l'environnement, le Maire accompagné des élus et de notre employé communal (Roland) ont conduit cette délégation au village et sur les aménagements du quartier de l'Echelette. Le compte rendu de cette visite et la décision de cette commission sont tombés en octobre : le label 2 fleurs attribué à notre commune est renouvelé pour une période de 5 ans. Nous avons eu les félicitations du jury et le Maire et les élus ont été invités à venir témoigner et présenter notre démarche lors d'une réunion à l'hôtel de la Région Rhône-Alpes en février 2025. À ce sujet nous tenons à remercier et à féliciter notre employé communal Roland, ainsi que Cassien Veydarier (en contrat CDD 6 mois d'avril à octobre en renfort) pour leur travail au quotidien sur nos espaces publics, mais merci également aux habitants pour le respect de notre cadre de vie et des aménagements réalisés.

Remise du calendrier 2025 des pompiers aux Maires



C'est en présence de nombreux pompiers et des Maires des communes voisines, concernées par la zone de couverture de la caserne de Fabras, que Guillaume Bacher, fabrassou du village et nouveau Président de l'amicale des pompiers, a remis le calendrier au Maire Cédric D'imperio. Plus de 30 pompiers volontaires sous les ordres du commandant Didier Zen et de son fidèle adjoint Philippe Breyse, effectuent plus de 350 sorties par an soit une moyenne d'une sortie par jour. Toujours présents aussi en nombre lors de la cérémonie du 11 novembre à Fabras, nos soldats du feu ont lancé leur tournée 2025 des calendriers. Merci à eux pour leur dévouement toute l'année et merci de leur réserver votre meilleur accueil.

Plantation de 20 arbres fruitiers

Notre commune a été proposée par la chambre d'agriculture de l'Ardèche et le domaine Oliviers de Serres à Mirabel, pour bénéficier d'une opération d'envergure de plantation de plusieurs milliers d'arbres fruitiers en sud Ardèche, essentiellement chez des arboriculteurs, entièrement financée par le propriétaire du centre commercial Leclerc situé à Saint-Étienne-de-Fontbellon. Pour notre commune, nous avons bénéficié de 20 arbres fruitiers dont 15 plantés dans le terrain de loisirs sport / santé de l'Echelette entièrement clôturé et permettant la création d'un verger public en libre accès, ainsi que 5 cerisiers sur la place publique des cerisiers au village, afin de renouveler les anciens cerisiers et maintenir ce lieu fabuleux du centre de notre village.



Nouveau point de restauration / boisson au camping l'Estival : l'Eli'Vonne

Ouvert depuis cet été par Manue Renaudeau, l'Eli'Vonne (en l'honneur de ses grands-parents maternels Yvonne et Elie Moulin, agriculteurs et commerçants bien connus du village, ayant créé le camping à la ferme l'Estival) vous accueille pour une restauration diverse. Restauré avec beaucoup de goût et de charme dans la ferme historique, ce lieu va contribuer toute l'année à la vie du village.



Nouveau restaurant « Le bistrot du jardin » à Romégier

Une nouvelle adresse gourmande vient d'ouvrir à Fabras. Le Bistrot du jardin, un établissement qui promet d'allier convivialité, authenticité et saveurs d'antan. Ce bistrot de charme se veut une véritable ode à la cuisine de grand-mère, préparée avec amour à base de produits locaux soigneusement sélectionnés. Le cadre invite à la détente, que ce soit pour un repas en famille, un verre entre collègues ou une escale gourmande après une balade ardéchoise. Avec son esprit authentique et son accueil soigné, le Bistrot du jardin est une adresse à découvrir sans attendre.

Facebook et Instagram *Le Bistrot du jardin*
contact restaurant au 04 87 75 7035
et contact pizza 07 56 47 62 98.



RAPPEL DES BONNES PRATIQUES POUR LES CHIENS ET CHATS

Attention, les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique et ne doivent en aucun cas divaguer librement sous peine de mise en fourrière à la SPA et d'une amende. Les propriétaires sont invités également à respecter les espaces verts publics en évitant de laisser leur chien déposer leur excrément.

Concernant les chats et afin de lutter contre la divagation des chats sauvages, il est rappelé que les chats doivent être tatoués ou pucés (obligatoire) et si possible stérilisés s'ils divaguent librement sur la voie publique pour éviter une prolifération sauvage et non maîtrisée de nos petits compagnons.

GEO-SIAPP
 Géomètres Experts • Bureau d'études
 Matière d'œuvre • Environnement • Urbanisme
 AUBENAS 07 20 22 22 22
 www.geo-siapp.com

SAEP Travaux Publics et Particuliers
 22 route de Montsalmer - BP 165
 07202 AUBENAS Cedex
 Tél : 04 75 93 01 47
 Email : saep@saep07.fr

Les Stores du Vivarais
 CHALENCON C. - MARON F.
 Avenue de la Gare
 (en face Lidl, à côté déchetterie)
 07200 Labégude
 Tél. 06 78 83 33 51 - Tél. 04 75 87 27 79

MAÇONNERIE **FABIEN BERTRAND** CARRELAGE
 PIERRES TOITURE
 SARL Fabien BERTRAND
 15, calade de La Chareyre
 07380 Fabras
 Tel : 06 25 30 81 31
 Mail : sarl.fbertrand@orange.fr
 Site Web : www.sarl-fbertrand.jimdo.com

S.A.R.L. Michel JAUFFRE
 Le Courbois - 07450 ST PIERRE DE COLOMBIER
 Maçonnerie - Charpente
 Couverture - Terrassement
 Travaux Publics - Rénovation
 Tél. 04 75 94 53 73 - Port. 06 80 95 19 63
 Email : michel.jauffre@orange.fr

france rurale
 cultiver sa nature
Pontier & fils
 JARDIN - VÊTEMENTS
 ELEVAGE - BRICOLAGE
 Cave à vins - Produits régionaux
 07380 Prades
 Tél. 04 75 38 01 25

Els BEAUME
 Scierie et négoce de bois
 Depuis 1860
 le bois notre passion
 Tél. 04 75 35 25 95 www.beaume-bois.com Fax 04 75 35 39 88

CHALLON
 Depuis 1955
 Vente et Réparation
 Matériel pro et espaces vert
 STIHL HILTI Grillo BRIGHT Hydrak
 54 Ave de BELLANDE 07200 AUBENAS 04 75 35 26 67
 Le pont de GIGNAN 26230 COLONZELLE 04 75 46 56 90
 28 DU LAC CHAMONAS 07140 LES VANS 04 75 64 11 57
 07380 LALEVADE D'ARDECHE - 06 88 27 00 30
 jerome.plancher@wanadoo.fr

PÉPINIÈRES PLANCHER EURL
 VENTE DE VÉGÉTAUX
 CRÉATION ET ENTRETIEN
 PARCS ET JARDINS
 07380 LALEVADE D'ARDECHE - 06 88 27 00 30
 jerome.plancher@wanadoo.fr

CHAREYRE & Fils
 Voitures Climatisées
 Ambulances - V.S.L. - Taxis - Pompes Funèbres
 755 Route de la Plaine 07380 PONT DE LABEAUME
 04 75 94 16 00

LE JARDIN DE ROMÉGIER
 FRUITS & LÉGUMES
 20, Route de Romégier
 07380 FABRAS

EUROVIA VINCI
 Et sa filiale Génie-Civil
JOUANNY
 Terrassements
 Assainissements
 Travaux routiers
 Aménagements de plateforme
 Parkings
 25, Chemin de Saint-Pierre
 ZA Espace d'Activité BTP Ripotier Sud
 BP 20171
 07202 AUBENAS CEDEX
 ardeche@eurovia.com
 Tel : 04 75 89 81 70

abp IMPRIMERIE NUMERIQUE
 PETIT & GRAND FORMAT
 brochures, flyers, affiches, expos photo, faire-parts,
 étiquettes, stickers, enseignes, panneaux...
 380-2 route de la Cave Coopérative - 07200 St Etienne de Fontbellon
 Tél. : 04 75 93 59 06 - impression@imprimerie-aubenas.com - www.imprimerie-aubenas.com

LARGIER TECHNOLOGIE
 chauffage - climatisation - plomberie
 maintenance et installation
 7, rue du Voltour - BP 100
 07600 Vals-Les-Bains
 Tél. 04 75 37 42 29
 contact@largier-technologie.fr
 www.largier-technologie.fr

Intermarché SUPER
 LALEVADE Tél. 04 75 38 09 30
 Location de véhicules
 Ouvert de 8h30 à 19h30 Tous les jours sauf le dimanche

Propriétaire d'une maison individuelle ou de bâtiments professionnels ?
Réduisez votre facture énergétique
Investissez sur votre patrimoine
 Choisissez l'énergie solaire !
ID SOLAIRE
 CONSEIL - INSTALLATION - MAINTENANCE
 DE SOLUTIONS PHOTOVOLTAÏQUES
 Depuis 2008
 ÉTUDE GRATUITE
 Prades (07)
 04 69 22 10 96
 id-solaire.com

ALENSYS
 www.alensys.fr
 07170 LAVILLEDIEU
 04 75 38 77 39
 POMPES À CHALEUR - ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE
 CHAUFFAGE À ÉROTHERMIE/GEOTHERMIE - CLIMATISATION RÉVERSIBLE
 PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE
 Conseil - Installation - Entretien - Dépannage

MISE EN PLACE DE 2 COMPOSTEURS PARTAGÉS AU VILLAGE

Comme vous le savez, la réglementation interdit dorénavant de jeter des déchets organiques type épluchures de légumes, fruits, restes organiques de repas, filtres, dosettes et marc de café....dans les ordures ménagères (bacs marron ou gris). Ces déchets, composés au 3/4 d'eau, doivent être mis dans une petite poubelle de cuisine de 3 à 5 litres, puis dans un composteur individuel ou partagé. L'usage d'un composteur individuel (ou de poules ou d'un trou au fond du jardin) est obligatoire pour toutes les habitations possédant du terrain. Pour les maisons de village ou appartements en location ne possédant pas d'extérieurs, la commune a mis en place deux composteurs collectifs dits « composteurs partagés » sur le parking des cerisiers

et en bas du village à côté de la boîte à livres (ancienne cabine téléphonique). Merci donc de respecter ces consignes permettant de baisser les tonnages et de limiter ainsi les coûts du service de collecte des OM.



07 83 70 72 38
 LES SOULHETS - 07380 FABRAS
JULIEN TADDEI
 Plombier depuis de nombreuses années et passionné de bricolage, réalise pour vous tous travaux de :

GOOD JOB MULTISERVICES

CARRELAGE
 Pose, enlèvement ou remplacement : sur petites surfaces au sol ou mural dans salle de bain et cuisine

PLOMBERIE
 Réparation des fuites
 Rénovation complète ou modification de salle de bain
 Remplacement chauffe-eau, WC, liquide de système solaire
 Dépannage en urgence...

PETITS TRAVAUX
 Electrique
 Placo-plâtre
 Peinture
 Bricolage
 Toiture...

MONTAGE MEUBLES EN KITS
 Meubles de salle de bain, cuisine, chambre, dressing, garage

DEVIS GRATUIT

Diagnostics Immobilier
 pour vente, location et avant travaux

- DPE (Diagnostics de Performance Énergétique)
- Plomb
- Gaz
- Amiante
- Electricité
- ERP (Etat des Risques et Pollutions)
- Métrage Loi Boutin / Carrez
- Audit Énergétiques (Réglementaire)

DIAG 07
 Diagnostic immobilier

04 27 52 08 02 contact@diag07.fr www.diag07.fr

Vive la création au Château du Pin !

Fabras serait le centre du monde, le château du Pin un épiscentre ? Une preuve ? En 2022, parmi les centaines de visiteurs certains viennent du Congo Kinshasa, d'Afrique du Sud, de Chine, de Nouvelle-Calédonie. Et aussi Comment dire la condition humaine, ses beautés, ses souffrances, ses douceurs, ses douleurs ? Et comment découvrir ou redécouvrir paysage, patrimoine et création ? Un détour, via Fabras, le château et les jardins du Pin : voilà un beau rendez-vous... Plus de 1000 visiteurs et visiteuses sont venus à ce rendez-vous de mai à novembre – autant de rencontres heureuses !

Clin d'œil en clôture de saison avec la venue des jeunes du Centre de loisirs intercommunal du côté d'Halloween et celle de Victor Secrétan, directeur du Château et du Centre d'art contemporain d'Aubenas. Et, au fil de l'an plus de 500 ardéchois. Sans oublier ces aficionados du Brésil, des U.S.A, de Suisse, de Hollande, de Belgique ou d'Allemagne et de Monaco. Un vrai tour du monde ! Et des groupes : 50 voyageurs de Noissac (Tarn-et-Garonne), 40 de l'UNRPA (Union Nationale des Retraités et des personnes âgées) de Gravières notamment, sans omettre les Babelous de l'Adapei 07, service médico-social de Lalevade. Et beaucoup, beaucoup de monde pour les Rendez-vous au Jardin et les Journées du Patrimoine. Une saison succès donc, confortée grâce aux réseaux tissés par les offices de tourisme d'Aubenas-Vals et de Meyras, notre compte Facebook, notre site internet (près de 39.000 visiteurs en 2024).

Le succès, c'est aussi la qualité du site, jardins et château en visites très conviviales, une atmosphère « atypique » très prisée des touristes comme des résidents. Et l'excellence des œuvres présentées dans la nature et dans le château avec « Traversée » les photographies d'Alain Keler qui venait d'exposer à la Bibliothèque Nationale, à Paris : grand reporter, photojournaliste, depuis très longtemps aux quatre coins du monde. Guerres, manifestations, ambiances, portraits ; une acuité, un sens de l'humain uniques. De New-York en 1975 à Paris en 2023. 37 photos en noir et blanc exposées dans le château et sur les murs des jardins métamorphosent l'actualité en oeuvre d'art. C'est puissant et bouleversant. Photos encore avec Magali Faye et Tristan Zilberman (Meysse) qui ont suivi le mouvement historique des gilets jaunes de ronds points en manifestations en Drôme Ardèche mais aussi à Avignon et Marseille pendant deux ans. Ils proposent ici un témoignage très fort et un hommage à ces manifestants peu entendus et peu considérés.

Côté peintures, voici Irma de Witte (Saint-Alban-Auriolles) et les rêves les plus fous, les plus délirants, les fantasmes les plus joyeux, porteurs aussi de dangers, de fantasmagories. Avec Irma de Witte on ne sait plus sur quel pied danser et c'est une sacrée sarabande. Le monde selon Irma est peuplé de créatures qui habitent le château, voltigent dans les jardins, en parfaite osmose avec la nature.



Les peintures et dessins de Colette Bonzo sont au rendez-vous. De 1957 à 1966, Colette Bonzo vivait entre Paris et le château du Pin. En 1965, elle entreprend « Ce Jour-là », série de fusains qui proclament la condition humaine à travers drames, misères, guerres, amours. Ces dessins, puissants et raffinés, qui furent accompagnés d'un texte de Michel Florisoone, conservateur au Musée du Louvre, font écho aux photographies d'Alain Keler. On retrouve également exposés dans le château de très nombreux tableaux d'une peintre hors normes. Et le film de Camille Brottes où Dominique Blanc incarne Colette Bonzo.

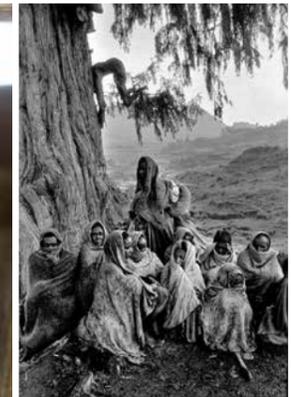
Côté sculpture ? Martine Diersé, humour, couleur et mystère avec au jardin « PoulPoulette » méditant sur la condition humaine – voile de béton et mosaïque inaugurée en musique. Et « La Chambre des Poupées » installation de poupettes et de poupées, sculptures. Enveloppées de tissus précieux, elles



sont invisibles. Un chuchotement (texte d'Isabelle Descours) indique le mode d'emploi : prendre une poupette ou une poupée, s'asseoir devant la table basse, y déposer poupette ou poupée, la dévêtir de son « linge », regarder, toucher ces sculptures en terre cuite, en grès émaillé... Des élèves de première du lycée SCND de Privas, spécialité arts plastiques, ont également travaillé sur le même thème, leurs travaux sont présents dans la Chambre des Poupées.

Au milieu des faysses, voici « Perspective », installation ludique et poétique signée Isabelle Descours (Pourchères) et Anne-Marie Rey (Lyas) : un trio de fenêtres enracinées dans les jardins du Pin s'ouvre aux perspectives. Aux visiteurs de découvrir la leur, d'identifier et, s'ils le souhaitent, d'écrire ou dessiner sur une des vitres ce qu'ils voient... et d'envoyer leurs visions sur le site internet du château du Pin.

...Sans oublier « Les Oubliés » photos encore, d'anonymes : tombés dans l'oubli, récupérés de justesse avant de finir à la poubelle, à la déchetterie, ces clichés argentiques en noir et blanc des années 1900-1950 reprennent vie au château. Photos « posées », cérémonielles et pourtant saisissantes d'intimité. Aucuns noms n'identifient les modèles (pas plus que les photographes) ; seuls les vêtements, les coiffures, les attitudes évoquent une époque, un monde ouvrier, paysan ou bourgeois. C'est saisissant.



Rien de tout cela, cette activité foisonnante, créative, ne serait possible sans le soutien du Département, de notre communauté de communes et de notre commune ainsi que du Parc Naturel régional des monts d'Ardèche. Lors de l'inauguration des 29^e Estivales du Château du Pin en juillet la présence et les paroles d'Armand Badia, conseiller départemental, et de Cédric D'Império, maire de Fabras, président de la communauté de communes, en témoignent. Un grand merci à eux et aux membres de notre association. Et rendez-vous en 2025, que cette année vous soit belle, douce et forte !

Christian Bontzolakis

En savoir plus ? www.chateau-du-pin.org



Le Coin des assos

Association DRAILLES ET CALADES

L'association Drailles & Calades compte actuellement une soixantaine d'adhérents. Elle propose plusieurs activités : l'organisation de randonnées pédestres, l'entretien du balisage des sentiers de la commune, la participation à l'organisation de moments festifs afin de contribuer à l'amélioration du cadre de vie et du tissu social de notre village. Au cours de la saison 2024, nous avons proposé plus d'une vingtaine de randonnées, généralement organisées le deuxième et le quatrième lundi de chaque mois. Nous avons également organisé au mois de Juin 2024 un week-end du côté de l'Isle sur la Sorgue et dans le Lubéron.

La fête annuelle de Drailles & Calades



a lieu le premier samedi de septembre, une occasion de partager une Bombine et de participer à un concours de pétanque ou de belote suivant les conditions météo.

Grâce au dynamisme de nos adhérents, notre association participe également à l'organisation d'autres événements, concert dans l'église de Fabras, sapin de Noël avec vin chaud dans la cour de la mairie, castagnades... La prochaine assemblée générale de Drailles & Calades aura lieu la première semaine d'Octobre 2025.

Pour toute demande de renseignements adressez-vous à assodraillesetcalades@laposte.net.

Association LES CHEVEUX D'ARGENT

La saison 2024 des CHEVEUX D'ARGENT a repris sereinement avec toujours les mêmes objectifs: la convivialité et la bonne humeur. Nous sommes actuellement 29 adhérents. Une quinzaine de personnes sont présentes à nos rencontres bimensuelles fixées au 1er et au 3^e mercredi de chaque mois à la salle polyvalente. Nous invitons régulièrement les enfants du centre aéré pour partager un goûter festif afin d'animer la rencontre et favoriser les liens intergénérationnels. L'assemblée générale a lieu mi-Novembre.

Pour toute demande de renseignements : contact les Cheveux d'Argent au 06-15-59-69-04

Association BOULODROME de FABRAS

Depuis maintenant plusieurs années, une association a été créée pour gérer le boulodrome intercommunal situé quartier de l'Echelette à Fabras. Cet équipement, de niveau régional, met à disposition 16 jeux couverts pour les amateurs de pétanque, soit environ 350 personnes licenciées au sein de cette association. Tout au long de l'année, de nombreux concours sont organisés avec des opérations spéciales pour Octobre rose ou le Téléthon.

Pour rappel, le boulodrome est ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 14 heures à 19 heures (nocturne le jeudi jusqu'à 23 h), fermeture le mercredi et le dimanche, ainsi qu'en juillet et en août.

Pour tous renseignements tel. : 06 25 74 15 25



Association TOUTATIS 07

Pour cette deuxième année, Toutatis compte une soixantaine d'adhérents. Nous en profitons pour les remercier ainsi que l'ensemble des bénévoles et partenaires. Grâce à vous tous, pour cette année 2024 nous avons pris beaucoup de plaisir à nous rassembler et à vous proposer au printemps un goûter conté et le fameux pique-nique de TOUTATIS sur la place des cerisiers. Bien sûr la fête de la Musique, un beau succès pour le solstice d'été ! La soupe et le vin chaud à la façon Toutatis pour accueillir l'automne et le marché de Noël de FABRAS, qui a connu un très beau succès, pour clôturer cette année et engager l'hiver. Notre mission principale étant de rassembler et de s'amuser, il est évident que 2024 reste et restera une excellente année. 2025 arrive à grand pas. Si pour certains elle peut s'annoncer compliquée, ici à Fabras l'association TOUTATIS07 s'applique à lutter non pas pour le pouvoir, mais contre la sinistrose.



Le Coin des assos

Projet « CENTRE DE LOISIRS DEHORS »

La Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans a fait appel à l'Atelier Bivouac, collectif de paysagistes et d'architectes, pour aménager de manière participative un site naturel sur la commune de Fabras où se situe un ancien parcours santé, quartier des Hivières. L'objectif de ce projet est de renforcer les activités sportives, de loisirs et artistiques en extérieur pour les enfants accueillis par le centre de loisirs, ainsi que d'offrir un espace public de qualité aux habitants. Ce chantier participatif a donc été réalisé en juillet 2024 avec les enfants du centre aéré, des habitants et le soutien technique de l'employé communal de Fabras. Totalement pris en charge par la Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et la CAF 07 (Caisse des Allocations Familiales), ce projet permet d'offrir aux enfants du centre aéré et aux habitants un lieu naturel réaménagé à 5 minutes à pied du village et de la salle polyvalente où est organisé à chaque vacance scolaire le centre aéré intercommunal.



Association ACCA CHASSE de FABRAS

L'ACCA regroupe une vingtaine de chasseurs et organise des journées de chasse essentiellement les samedi et dimanche. Le local de chasse de nos amis chasseurs est situé au quartier de la Chareyre. Les chasseurs disposent d'un conteneur spécial pour mettre tous leurs déchets issus de leur activité de chasse peau/tête/pattes/viscères...etc après chaque battue. Ce conteneur est ensuite collecté et traité par le service de l'équarrissage dont le coût est supporté par les chasseurs.

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE des crèches, micro-crèches et centre aéré de la Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans

Comme chaque année dans notre salle polyvalente, le premier samedi du mois de décembre 2024 a été l'occasion d'une grande journée festive organisée par le service petite-enfance / enfance / jeunesse de notre Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans. Dès le matin, les petits utilisateurs de la crèche de Lalevade et des micro-crèches de Jaujac (ouverte depuis le 4 novembre 2024) et Thueyts, étaient conviés avec leurs parents à un spectacle adapté autour de la féerie de Noël et des animaux. L'après-midi, le spectacle était destiné aux enfants fréquentant le centre aéré de Fabras et son antenne à Montpezat sous Bauzon. Plus de 250 personnes, enfants et parents ont répondu présents pour

ce moment de magie et de joie. Très belle façon de réunir les enfants et les parents de nos différentes communes.

Association LE RYTHME AU CORPS : DANSE THÉRAPIE

Natacha Nitting est médecin généraliste à Jaujac et danse rythme thérapeute. Elle propose des ateliers et des stages de danse thérapie à Fabras et Jaujac par l'intermédiaire de l'association « Le rythme au corps ». Elle utilise essentiellement deux techniques de danse thérapie: l'Expression Primitive et la danse libre guidée dans un cadre bienveillant et sécurisant. L'expression Primitive est une technique de danse thérapie utilisant le mouvement, le rythme et la voix, inspirée des arts premiers. On danse en chantant, sur le rythme du tambour qui nous rappelle les rythmes naturels du corps (battements du cœur, respiration, marche...). Pour la danse libre guidée, les participants laissent leur corps bouger sur la musique, guidés par la voix de Natacha, un peu comme dans une méditation dansée, ce qui permet une expression libre du corps et une circulation fluide de l'énergie et des émotions. Les ateliers sont bi-mensuels, le mercredi soir à 19h30 au Dojo du Sportissage de Jaujac (semaines impaires sauf exception et hors vacances scolaires) et l'association propose également des stages allant de la demi-journée au week-end, environ tous les deux mois.

**Contact : Facebook
« Le rythme au corps »**



**Adresse mail :
natachanitting@hotmail.com**

Construction de 2 nouveaux logements dans l'ancienne école privée

Cachée derrière une végétation importante, cette très belle bâtisse en pierres paraissait presque oubliée depuis de nombreuses années. Autrefois ancienne école privée des sœurs, ce très beau bâtiment a ensuite servi d'atelier de menuiserie puis d'habitation principale. A la suite du décès du propriétaire en fin d'année 2022 (Jean-Claude Roussel), la Commune s'est portée acquéreur de ce lieu à fort potentiel patrimonial et faisant partie de l'histoire de notre village.



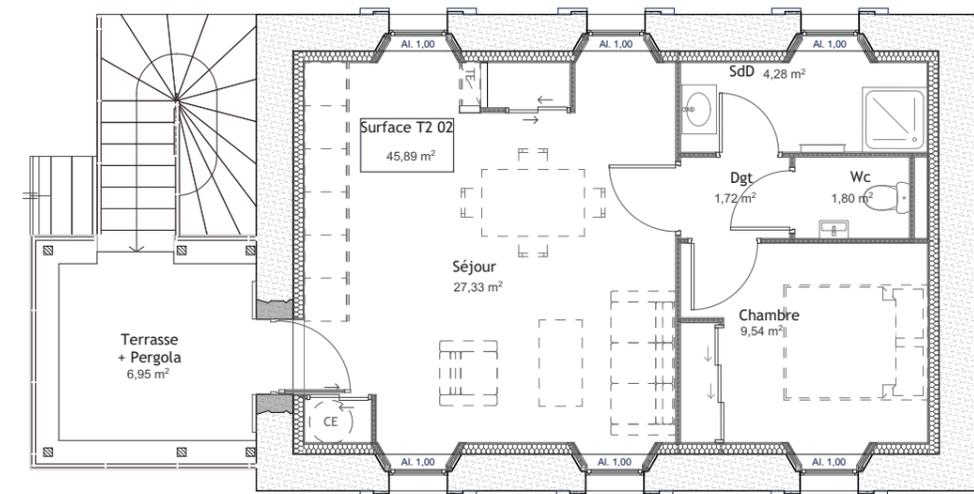
Le projet prévoit donc la remise en valeur de ce lieu avec consolidation du bâtiment par la réalisation de dalles et ceintures intérieures en béton, la reprise de tous les joints des pierres extérieures à la chaux hydraulique et la création d'un escalier extérieur en pierres permettant l'accès indépendant à l'étage du haut.

Deux petits logements de type T2 d'environ 50 m² chacun (séjour/cuisine + une chambre + sdb et wc) seront ainsi créés avec pour chacun un grand jardin extérieur et une entrée totalement indépendante. Ces 2 logements locatifs

seront gérés directement par notre commune et viendront compléter les autres logements communaux existants (5 dans le bâtiment de la Mairie, 2 à côté de l'église et une maison à côté de la salle polyvalente).



PLAN DE L'AMÉNAGEMENT DE 2 LOGEMENTS DANS L'ANCIENNE ÉCOLE PRIVÉE



AMÉNAGEMENT DE 2 LOGEMENTS

DETAIL DES DEPENSES	Montant HT
TRAVAUX	
Marché de travaux	264 097,28 €
ETUDE ET DIVERS	
MAITRISE D'ŒUVRE (architecte / bureaux d'étude)	31 700,00 €
ETUDES thermique/assainissement/géomètres/geotechnique	3 156,00 €
PUBLICATION MARCHÉ	675,86 €
MISSION (contrôle technique et coordination SPS*)	6 300,00 €
DIVERS ET IMPREVUS	15 000,00 €
COÛT TOTAL DU PROJET	320 929,14 €

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL (NOVEMBRE 2024)	Montant HT	%
ETAT -FONDS VERT (attribué)	110 976,00 €	35%
CONSEIL DEPARTEMENTAL (demande en cours)	128 371,66 €	40%
SDE 07 (demande en cours)	10 000,00 €	3%
FINANCEMENT RESIDUEL COMMUNE	71 581,48 €	22%
FONDS DE CONCOURS CDC ASV (demande en cours)	30 000,00 €	9%
RESTE A CHARGE REEL DE LA COMMUNE	41 581,48 €	13%

ATTRIBUTION PAR LOTS DU MARCHÉ PUBLIC POUR L'AMÉNAGEMENT DE 2 LOGEMENTS

LOTS	ATTRIBUTAIRE	OBJET	MONTANT HT
1	JAUFFRE MICHEL	Démolition-maçonnerie-ravalement façades en pierres	116 384.41
2	ESCHARAVIL LUC	Menuiseries extérieures aluminium-volets bois	35 000.00
3	BREDILLET	Serrurerie-étanchéité-pergolas et bardage bois	21 250.58
4	JOINT ROYAL	Plâtrerie-peinture	26 193.47
5		Menuiseries intérieures bois	Lot classé sans suite
6	GOCKE	Carrelages-faïences	11 653.52
7	ROBERT	Electricité	13 601.00
8	CONTESSO	Ventilation-plomberie-sanitaires-chauffage	27 835.00
9	JAUFFRE MICHEL	VRD-espaces verts	12 179.30
	TOTAL		264 097.28



Les études et projets, permis de construire et autres ont été réalisés durant le 1^{er} semestre 2024 afin de permettre les consultations publiques et l'appel d'offres durant l'été 2024. Le choix des entreprises a été effectué dès cet automne. Le démarrage des travaux est prévu dans les premiers jours de janvier 2025 pour se terminer en fin d'année 2025.

D'un coût total de **320 929,14 euros HT**, ce projet a également fait l'objet d'un soutien important de l'Etat grâce notamment au dispositif « fonds verts », géré par la Préfecture et destiné à sortir de l'insalubrité et à améliorer l'isolation



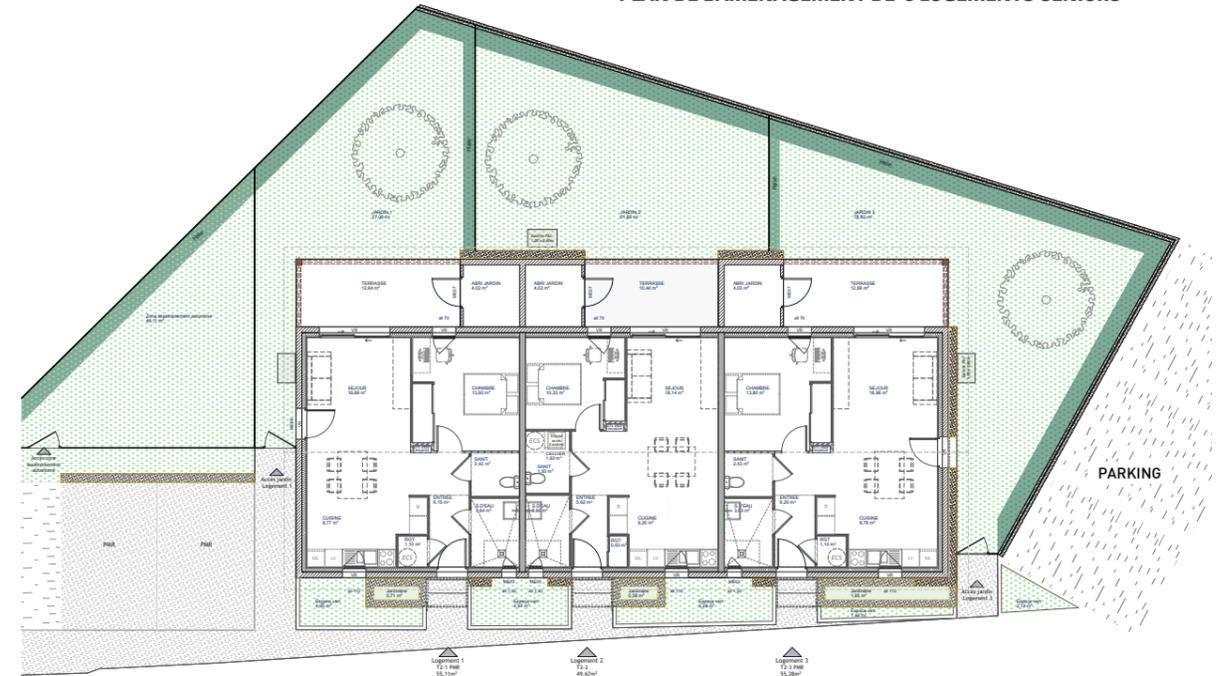
Construction 3 logements neufs de type « logements séniors »

Propriétaire d'un terrain plat dans le village de FABRAS de 743 m² (à côté du garage communal, à 50 mètres de la mairie), classé constructible au PLUi de la Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans, la commune a souhaité étudier la réalisation de 3 logements neufs de type « logements séniors ». De plain-pied, adaptées pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite (PMR), avec toutes les conditions de confort et isolation de la RE 2020 (plancher chauffant et rafraichissant alimenté par une pompe à chaleur réversible), d'environ 55 m² chacun, ces petites unités de vie seront réservées en priorité à la location pour nos aînés qui ne peuvent plus rester chez eux pour des questions pratiques du quotidien : maison ancienne, étages et escaliers, mauvaise isolation, intérieur non adapté aux personnes PMR... etc. Chaque logement disposera d'une terrasse privative et d'un petit jardin avec une superbe vue sur la vallée de l'Ardèche, Sainte-Marguerite et le col de l'Escrinet. Chaque locataire pourra ensuite bénéficier des services à la demande, existants sur notre secteur : livraison de repas et/ou de courses, aide à domicile, auxiliaire de vie etc...

Une attention particulière a été demandée à l'architecte du projet pour une parfaite intégration paysagère de cette construction.



PLAN DE L'AMÉNAGEMENT DE 3 LOGEMENTS SÉNIORS



CONSTRUCTION DE 3 LOGEMENTS SÉNIORS

DETAIL DES DEPENSES	Montant HT
TRAVAUX	
Marché de travaux	311 696,28 €
ETUDE ET DIVERS	
MAITRISE D'ŒUVRE (architecte / bureaux d'étude)	36 750,00 €
ETUDES assainissement/geotechnique	3 106,00 €
PUBLICATION MARCHÉ	667,70 €
MISSION (contrôle technique et coordination SPS)	7 000,00 €
DIVERS ET IMPREVUS	18 000,00 €
COÛT TOTAL DU PROJET	377 219,98 €

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL (NOVEMBRE 2024)	Montant HT	%
ETAT - DETR (attribuée)	125 516,00 €	33%
CONSEIL DÉPARTEMENTAL (demande en cours)	150 887,99 €	40%
FINANCEMENT RESIDUEL COMMUNE	100 815,99 €	27%
FONDS DE CONCOURS CDC ASV (demande en cours)	30 000,00 €	8%
RESTE A CHARGE REEL DE LA COMMUNE	70 815,99 €	19%
TOTAL GLOBAL	377 219,98 €	

ATTRIBUTION PAR LOTS DU MARCHÉ PUBLIC POUR L'AMÉNAGEMENT DE 3 LOGEMENTS SÉNIORS

LOTS	ATTRIBUTAIRE	OBJET	MONTANT HT
1	JAUFFRE MICHEL	Terrassements-yrd-clôtures-espaces verts	33 142.95
2	JAUFFRE MICHEL	Maçonnerie-gros œuvres	70 598.92
3	JAUFFRE MICHEL	Charpente bois-couverture-zinguerie	37 715.31
4	BMP BAT	Revêtements de façades-enduits	8 168.08
5	BREDILLET	Menuiseries extérieures aluminium-serrurerie	38 072.97
6	JOINT ROYAL	Plâtrerie-peinture	33 891.59
7		Menuiseries intérieures bois	Lot classé sans suite
8	YAMAN MT CERAMICS	Carrelages-faïences	24 167.11
9	G.ROBERT	Electricité	18 183.00
10	LARGIER TECHNOLOGIE	Chauffage-ventilation-plomberie-sanitaire	47 756.34
	TOTAL		311 696.27

D'un coût total de **377 219,98 euros HT**, ce projet a été fortement soutenu et subventionné par l'Etat et le Conseil Départemental de l'Ardèche. Les loyers seront adaptés au contexte local et permettront à la commune de percevoir de nouvelles recettes financières dans les années à venir.

Le démarrage des travaux est prévu tout début janvier 2025 pour une livraison à prévoir en fin d'année 2025. Inscriptions et renseignements en mairie aux jours et heures d'ouverture du secrétariat ou à fabras@orange.fr



Restauration de l'église Saint-Pierre



Après plus de 10 ans de travaux de l'église Romane du XII^e siècle de Fabras, l'année 2024 restera l'achèvement de sa restauration, pour sa sauvegarde, sa valorisation et la transmission de cette richesse collective ; un patrimoine communal symbole de l'identité de la communauté des Fabrassous. Après la rénovation de la toiture lancée en 2013, puis la suppression de l'ancien crépi jaune et la réfection à la chaux hydraulique des façades, le chantier s'est concentré pendant plusieurs années sur la conservation et la mise en valeur des peintures intérieures datant pour les plus anciennes du XVIII^e siècle... chantier de spécialistes et de passionnés !

Cette église est rentrée depuis 2022 dans le circuit des 18 églises romanes de la Basse Ardèche. Ces églises seront consultables prochainement sur un site actuellement en cours de création par l'association des églises romanes de la Basse Ardèche (RERBA).

En Juillet 2023 deux cloches supplémentaires, l'une de 166 kg et l'autre de 115 kg, ont été installées par la fonderie Paccard, dans le clocher à peigne. Elles ont rejoint les deux autres cloches installées en 2017 et la cloche principale datant de 1656, restaurée en 2015 et pesant un peu plus de 300 kg. Un nouvel éclairage extérieur à LED, très basse consommation, vient mettre en valeur cet exceptionnel patrimoine bâti de notre village.

Mais cette année 2024 a aussi été marquée par :

- l'installation d'un nouveau vitrail dans la chapelle Notre Dame de la Trinité venant compléter les deux autres vitraux installés en 2022.
- la rénovation du confessionnal, en très mauvais état, après démontage du plancher, du plafond, des marches et des corniches, puis rehausse de 20 cm de ce confessionnal pour la fabrication d'une ossature pour le nouveau plancher. Ensuite fabrication d'un plancher en chêne, de marches et plinthes en châtaignier et d'une corniche en noyer. Puis création d'une teinte pour les pièces changées et vernissage sur l'ensemble du confessionnal.
- le remplacement de la porte de l'église par une porte de style médiéval avec arrondi, en châtaignier massif avec finition à l'huile de lin et clous en fer forgé tête diamant. Mise en place ensuite d'un ferme-porte électrique.

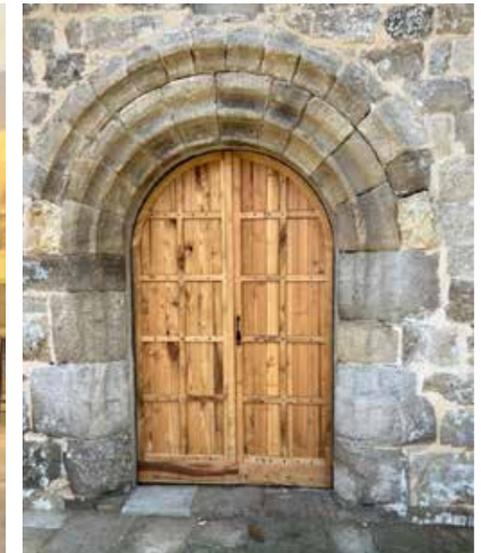
aux Liens ou le réveil de la belle endormie...



L'ensemble de ces travaux d'ébénisterie (confessionnal et porte) a été réalisé par Rémy Chaussinant ébéniste sur la commune, installé aux Plots.

Au printemps 2025, une plaque commémorative sera posée dans la chapelle Sainte Trinité de l'église mentionnant la sépulture de la famille des seigneurs de Chanaillies propriétaires historiques du château du Pin à Fabras, dont les armoiries sont présentes sur les litres funéraires découvertes sur les murs intérieurs de l'église.

Afin de faire vivre ce lieu, déjà plusieurs manifestations (concerts, lectures, conférences...) ont eu lieu dans l'église en 2023 et en 2024.



VITRAUX DE L'ÉGLISE DE FABRAS SUR LE THÈME DE L'ESPERANCE



"Oubliant les leçons d'histoire, fertile en conflits meurtriers depuis les origines, l'Humanité du XXI^e siècle connaît encore des guerres sanglantes et destructrices. Il appartiendra aux générations futures, symbolisées par l'enfant, de construire une Paix universelle et fraternelle, qui corrigera les erreurs du passé. Alors les colombes de la Paix pourront-elles s'envoler vers le firmament.

Réalisation : Alain GALOIN,
Maître verrier vitrailiste à Barnas.

BILAN OPÉRATION RÉNOVATION ÉGLISE DE 2013 À 2024

DETAILS DES TRAVAUX

TRAVAUX	MONTANT HT
TOITURE	46 923,17 €
FACADES : suppression crépi et jointoiment à la chaux des pierres apparentes	52 492,16 €
RESTAURATION DES DECORS ET PEINTURES INTÉRIEURES	127 240,00 €
ELECTRICITE : mises aux normes, paratonnerre, éclairage extérieur	20 139,03 €
DALLAGE intérieur en pierre et parvis	11 708,00 €
CLOCHES : restauration de la cloche historique et mise en place de 4 autres cloches	50 814,14 €
VITRAUX : remplacement de 3 vitraux	5 823,48 €
NOUVELLE PORTE D'ENTREE	3 974,20 €
RESTAURATION CONFESSIONNAL	4 500,40 €
TOTAL GLOBAL	323 614,58 €

FINANCEMENT DE L'OPÉRATION

FINANCEURS	MONTANT HT	%
SUBVENTION ETAT (DETR+Ministère de l'Intérieur)	48 041,00 €	15%
SUBVENTION REGION Auvergne-Rhône-Alpes	106 651,58 €	33%
SUBVENTION DEPARTEMENT DE L'ARDECHE	52 182,00 €	16%
SUBVENTION FONDATION DU PATRIMOINE	29 950,00 €	9%
TOTAL SUBVENTIONS PUBLIQUES	236 824,58 €	73%
DONS privés (particuliers et entreprises)	40 662,90 €	13%
PARTICIPATION COMMUNE RESIDUEL	46 127,10 €	14%
TOTAL GLOBAL	323 614,58 €	100%

Associations de la commune

BOULODROME ARDÈCHE DES SOURCES ET VOLCANS

Association intercommunale pour la gestion du boulodrome

Président : Philippe de BESSE

Trésorier : Cabinet comptable le SOVIDEC

Secrétaire : Annie MIALON

Contact : boulodromefabras@outlook.com - Site Facebook

LES CHEVEUX D'ARGENT

Organise le 1^{er} et le 3^{ème} mercredi du mois une rencontre des personnes au foyer avec divers jeux de société et goûter

Présidente : Astrid PERRET

Trésorière : Josiane FORNACIARI

Secrétaire : Arlette MOULIN

DRAILLES ET CALADES

Entretien des sentiers de randonnées

Organisation de randonnées

Président : Christian PERRET

Co-Président : Jocelyne HUGUET

Trésorière : Dany RADENAC - Adjoint : Antoine TATANGELLO

Secrétaire : Aymeric FUCHET

ASSOCIATION DE CHASSE (ACCA)

Président : Jean-Paul POURRET

Trésorier : Guy FARGIER

Secrétaire : Samuel BRIOUDE

ASSOCIATION COLETTE BONZO

Propose des animations culturelles au Château du Pin.

Président : Christian BONTZOLAKIS

contact@chateaudupin

site internet : www.chateaudupin.org

TOUTATIS

Président : Nicolas HUARD

Trésorière : Émilie HUARD

Secrétaire : Laurence VERNIER

LE RYTHME AU CORPS

Présidente : Natacha NITTING

Trésorière : Bénédicte LE LAY

Secrétaire : Bahvani RAYNAL-CHERER

RAPPEL

Cartes d'identité et passeport :

demande uniquement dans les mairies équipées sur rendez-vous : pour notre secteur THUEYTS, VALS-LES-BAINS, ou AUBENAS

Depuis novembre 2017, la totalité des démarches liées aux certificats d'immatriculation (cartes grises) et permis de conduire sont effectuées sur internet.

Ces démarches sont accessibles sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).

La Maison France Services

de la Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans permet un accompagnement personnalisé pour faciliter vos démarches de la vie au quotidien avec les administrations et les organismes publics.

Adresse : 11 rue Pouget - 07330 Thueyts

Tél. : 04 75 39 75 33 / Mail : msap-thueyts@inforoutes.fr

Il est conseillé de prendre rendez-vous.

FABRAS EN DIRECT :

Pour retrouver les dernières informations et manifestations : www.fabras.com

Et pour recevoir la newsletter de FABRAS INFO, veuillez transmettre votre adresse internet à : fabras@orange.fr

Infos Pratiques

FABRAS EN CHIFFRES :

Superficie : 752 ha • Altitude : 460 m

Population : 456 habitants (chiffre INSEE au 01/01/2024)

SECRETARIAT DE MAIRIE :

Tél : 04 75 94 10 76 • Email : fabras@orange.fr

Site internet : www.fabras.com

OUVERT AU PUBLIC : Mardi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

PERMANENCE DU MAIRE : Mardi matin de 9h30 à 12h ou sur rendez-vous

ORDURES MÉNAGÈRES :

LA COLLECTE DE LA POUCELLE JAUNE (couvercle jaune) a lieu tous les 15 jours les jeudis en point de regroupement.

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

NON-RECYCLABLES (couvercle marron) a lieu 1 fois par semaine en basse saison et 2 fois par semaine l'été en point de regroupement.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Inscription obligatoire à la communauté de communes

04 75 89 01 48 ou www.ardechedessourcesetvolcans.com

Collecte limitée à 2/3 encombrants par inscription et réservée aux personnes ne possédant pas de véhicule, personnes âgées, etc.

Nous vous rappelons que vous avez un accès gratuit et illimité à la déchetterie de Labégude du lundi au samedi inclus de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15.

PLATEFORME VÉGÉTAUX/DÉBLAIS/GRAVATS INERTES

de l'Échelette (à côté de la caserne des pompiers) :

- mercredi et samedi de 14h à 16h30

Attention, en cas de pluie, le service n'est pas assuré

CENTRE AÉRÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARDÈCHE DES SOURCES ET VOLCANS

Il fonctionne durant les vacances scolaires et le mercredi dans les locaux de la salle polyvalente de FABRAS.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

04 75 37 30 12 ou 06 14 66 80 00

par mail : centre.de.loisirs@ardechedessourcesetvolcans.com

ENVIE D'UNE BONNE PIZZA ?

RÉGALÉZ-VOUS AVEC NOS DEUX CAMIONS PRÉSENTS SUR LA COMMUNE :

- Au village, place des cerisiers, tous les jeudis soir (été) avec « **Pizza Nostra** » au **07 83 93 13 89**
- À Romégier au **Bistrot du Jardin** au **07 56 47 62 98**

RAPPEL DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE :

Tarifs particuliers	Cautions		Location Grande salle 1 jour 8h/20h	Location Grande salle 2 jours	Location Petite salle 1 jour 8h/20h	Location Petite salle 2 jours
	Salle	Ménage				
Résident commune et associations extérieures	1000 €	100 €	270 €	490 €	150 €	250 €
Extérieur	1000 €	100 €	380 €	650 €	210 €	320 €

Associations de la commune : gratuit ou 80 € si manifestation à but lucratif
Associations intercommunales de la Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans : 100 € par jour grande salle (8h/20h) et 50 € par jour petite salle (8h/20h) (foot-amicale laïque-anciens combattants...)

Autres Associations extérieures = tarifs habitant Fabras